

Bulletin de vigilance Régional.

CENTRE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL D'AIX-EN-PROVENCE

Numéro : 3010SE01

Emis le : mardi 30 octobre 2012 à 16h05

par : Météo-France Aix en Provence

Date et heure du prochain message : au plus tard le mercredi 31 octobre 2012 à 04h00

■ Type de phénomène

Orages, Vent et Pluie-Inondation.

Début d'évènement prévu le mercredi 31 octobre 2012 à 04h00

Fin de phénomène prévue le mercredi 31 octobre 2012 à 20h00

■ Localisation

Début de suivi pour :

Var (83), Corse-du-Sud (2A) et Haute-Corse (2B).

Maintien de suivi pour :

Aucun département

Fin de suivi pour :

Aucun département

■ Description

Qualification du phénomène :

La vigilance orange « orages et fortes précipitations » ne concerne que la Corse :

Episode pluvio-orageux actif nécessitant un suivi particulier compte tenu de la forte activité orageuse et des intensités pluvieuses importantes associées.

La vigilance orange « vent » ne concerne que le département du Var.

Fort coup de vent sur le Var et plus particulièrement sur les zones littorales, nécessitant une vigilance particulière étant données les vitesses de vent attendues et la direction orientée à l'est.

Faits nouveaux :

Néant

Situation actuelle :

Temps sec et vent faible. L'évènement n'a pas débuté.

Evolution prévue :

Corse :

Demain, mercredi, une profonde dépression va circuler à proximité de la Corse. Elle va engendrer de fortes précipitations sur l'ensemble de l'île, mais plus particulièrement sur la façade est.

Les précipitations débutent sur la façade orientale en seconde partie de nuit prochaine (nuit de mardi à mercredi), puis elles se généralisent à l'ensemble de l'île en cours de matinée de mercredi.

Les précipitations prendront par moments un caractère orageux très marqué. En plus d'une activité électrique intense, les orages les plus violents seront accompagnés de fortes rafales de vent voire de grêle, ainsi que d'intensités précipitantes importantes, voisines de 40 mm/h.

Les précipitations s'estomperont progressivement en soirée de mercredi.

Sur l'ensemble de l'épisode, les cumuls attendus sont de l'ordre de :

sur la façade est et le relief exposé à l'est : 50 à 100 mm localement 100 à 150 mm

sur la façade occidentale : 20 à 40 mm localement 40 à 60 mm.

Cet épisode pluvio-orageux s'accompagnera d'un vent d'est particulièrement sensible sur la façade est avec des rafales entre 60 et 80 km/h en général et localement 80 à 100 km/h. Ce vent fort contribuera à contrarier l'évacuation des eaux fluviales vers la mer.

Var :

Demain mercredi, en début de matinée, le vent d'est à nord-est va se renforcer nettement sur le Var.

Dans l'intérieur, il soufflera entre 70 et 90 km/h avec des pointes à 100 km/h sur les endroits les plus exposés. C'est sur les zones littorales que l'on attend les rafales les plus fortes. Souvent comprises entre 90 et 110 km/h, ces rafales pourront atteindre 120 km/h sur les caps exposés et les îles et jusqu'à 130 km/h sur les îles d'Hyères.

Les valeurs maximales sont attendues en milieu de journée et en début d'après-midi de demain mercredi. Puis le vent faiblira en fin d'après-midi.

Par ailleurs, le département du Var est en vigilance Jaune « vagues submersion » : des vagues atteignant 5 m sur le littoral varois sont attendues. A noter une surcote de l'ordre de 25 cm sur le littoral varois demain.

■ Conséquences possibles

Orages/Orange

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.
- * De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- * Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- * Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- * Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- * Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- * Des coupures d'électricité peuvent se produire.
- * Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- * Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- * Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- * La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- * [Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.]
- * Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

■ Conseils de comportement

Orages/Orange

- * A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- * Ne vous abritez pas sous les arbres.
- * Evitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne].
- * Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- * Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- * Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.
- * Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- * Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- * Ne vous promenez pas en forêt [et sur le littoral].
- * En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- * N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.